



INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL

Devenir Ambassadeur 2022

Déclaration d'intention



« Toute **personne vulnérable** dans notre société a le **droit d'y participer pleinement**. À cet égard **le travail** est le **facteur d'intégration** le plus important ... »

Table des matières

1. JOBBROAD

1.1 À propos de Jobroad.....	4
1.2 Les piliers de l’AISBL JobRoad	4

2. Devenir Ambassadeur et impact

2.1 Tarif d’ Ambassadeur.....	4
2.2 Avantages pour les Ambassadeurs.....	5
2.2.1 Vote à l’Assemblée générale	5
2.2.2 Visibilité	5
2.2.3 Label de qualité	5
2.2.4 Participation aux éditions de projet	5
2.2.5 Accès aux trajets de formation.....	5
2.2.6 Ateliers « Diversité » dans l’entreprise ou une organisation	5
2.3 Engagements de l’AISBL JobRoad	6
.....	

3. Contact

4. Formulaire

1. JOBRoad

1.1 À propos de JobRoad

L'organisation de réseau JobRoad s'appuie sur la vision selon laquelle le travail est le principal moyen d'intégration. Les partenaires de l' AISBL sont le VDAB, Voka, Travi, le FSE ainsi que le gouvernement flamand.

Le premier objectif était de permettre **aux primo-arrivants allophones et aux nouveaux Belges** d'accéder au marché du travail dans un délai **d'un an** et de les guider vers un emploi durable grâce au travail intérimaire, l'apprentissage au travail et/ou le stage, **levier** important. Ce projet, appelé « Intégration », réunit, dans un réseau public-privé solide, les différents acteurs suivants : autorités (supra)locales, organisations intermédiaires, agences de travail intérimaire, employeurs et organisations patronales. Cela mène à une interaction évidente. En fait, d'une part, 80 % des entreprises flamandes travaillent en dessous de leurs capacités en raison d'une pénurie criante de travailleurs et, d'autre part, de nombreuses personnes issues de l'immigration sont prêtes à travailler.

Entretemps, les activités sont étendues à d'autres groupes cibles tels que **les jeunes NEET**, les **plus de 55 ans** et les personnes issues d'autres groupes défavorisés qui reçoivent une assistance personnalisée dans leur recherche d'emploi.

À présent, JobRoad développe également un réseau en vue d'accompagner les **anciens détenus** sur le marché du travail. Ce projet s'appelle « **Ré-intégration** ».

Le troisième grand projet est l'étude lancée en collaboration avec Fedasil concernant les **demandeurs de protection internationale** (« **demandeurs d'asile** »). Serait-il préférable ou non de mettre à profit leur période d'attente en leur proposant une offre de formation adaptée ou en les orientant vers un emploi ?

Cette étude menée par JobRoad et HIVA (KU Leuven) est débouchée sur un test case sur le marché du travail.

À l'origine, JobRoad était né d'un projet RSE au sein de Accent/ House of HR (2016). Depuis, 2019, Jobroad est devenu une organisation internationale indépendante à but non lucratif (AISBL).



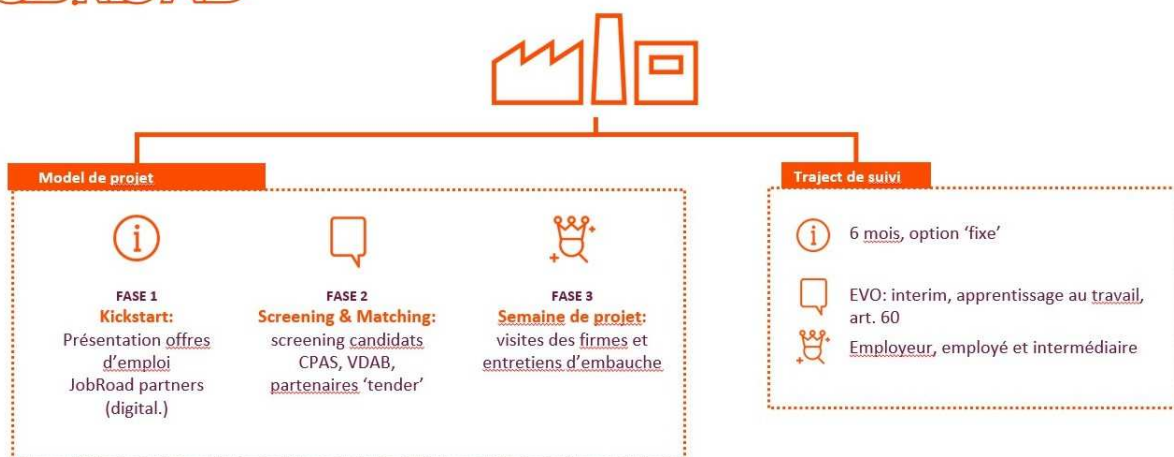
« JobRoad, un acteur clé, peut contribuer à faire la différence grâce à son vaste réseau et ses partenariats étroits. »
(Hilde Crevits Min. flamande de l'Economie, de l'Emploi, de l'Innovation et de l'Ec. sociale)

1.2 Les piliers de JobRoad

JobRoad souhaite encore accroître les **résultats d'activation** déjà obtenus pour ces différents groupes défavorisés et les améliorer en termes **d'emploi durable**. Récemment, l'organisation a étendu ces activités à d'autres groupes cibles vulnérables.

L' AISBL JobRoad repose l'intégration par le travail (= participation de toute personne plus éloignée du marché du travail) sur trois piliers : l'activation, la formation et la sensibilisation.

JOBROAD



Activation :

En ce qui concerne l'activation, JobRoad élabore les **éditions de projet** actuels pour les groupes cible précités plus éloignés du marché du travail. Dans différentes régions de Flandre, l'équipe réunit en réseau les principales organisations concernées (entreprises, intermédiaires, secteur de l'intérim), de sorte que les candidats puissent être orientés de manière très ciblée et personnalisée vers un employeur potentiel.

Formation :

JobRoad souhaite avant tout garantir un afflux de qualité et un flux régulier de candidats au sein des formations **existantes** du VDAB ou d'autres partenaires. Par la suite, JobRoad développera de **nouveaux** trajets de formation **innovants** en fonction des besoins. Ils seront complémentaires à l'offre existante afin de mieux préparer à la vie active les groupes cibles plus éloignés du marché du travail.

Sensibilisation :

Enfin, il y a la sensibilisation : JobRoad veut aider les entreprises, les autorités locales et supralocales à gérer plus aisément **'la diversité sur le lieu de travail'** par le biais d'une série d'ateliers socio artistiques et l'attribution d'un label de qualité à ses Ambassadeurs et membres (autorités locales). Pour vos collaborateurs de tout niveau vous trouvez une offre variée dans un catalogue pratique consultable via www.jobroad.be/downloads.



«Il est grand temps de mettre au point des solutions pratiques. JobRoad en est un bel exemple» (Pierre De Cuyper, directeur d'étude KU Leuven)

2. Les avantages d'être Ambassadeur de l' AISBL JobRoad

Qu'elles soient grandes ou petites, toutes les entreprises peuvent soutenir le programme de l' AISBL JobRoad et devenir Ambassadeur. En tant qu' Ambassadeur, votre entreprise adhère à la mission et à la vision de JobRoad. Ainsi, en tant que membre à part entière de notre AISB, vous pourrez aider à définir l'orientation de notre trajet.

En tant qu' Ambassadeur de JobRoad engagé, vous pourrez suivre et bénéficier de notre offre de formation développée en interne.

2.1 Tarif d' Ambassadeur

Pour devenir Ambassadeur, vous payez une cotisation annuelle de 1 000 € (+ TVA).

2.2 Les avantages et l'impact des Ambassadeurs

2.2.1 Votre vote à l'assemblée générale

En tant qu' Ambassadeur JobRoad, vous et votre entreprise aurez un **impact** direct sur le fonctionnement de l' AISBL JobRoad. Étant membre de l' AISBL JobRoad, vous disposerez automatiquement d' une voix à l'Assemblée générale (AG) qui se réunit au moins une fois par an pour examiner la stratégie et le développement de JobRoad. Cette assemblée se conclut par un moment de réseautage.

2.2.2 Visibilité manifeste et storytelling

Votre statut d' Ambassadeur apporte une réelle **visibilité** et vous permet de rejoindre la JobRoad-community. Votre entreprise sera présente en permanence sur le site officiel de JobRoad. Votre témoignage et l'attention accordée à la diversité et à la durabilité seront également diffusés via les médias sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter (notification).

En outre, le titre d' Ambassadeur chez JobRoad sera annoncé dans le bulletin d'information numérique trimestriel envoyé à toutes les parties prenantes.

2.2.3 Label de qualité

Le label Ambassadeur de JobRoad vous octroie l' accès au **label de qualité** qui démontre clairement votre ouverture à la diversité au sein de votre entreprise et votre engagement en faveur de l' égalité d' accès au marché du travail pour tous. À cet effet, JobRoad travaille en collaboration avec « The workplace architects ».

2.2.4 Participation aux éditions de projet

En tant qu' Ambassadeur, vous serez informé en priorité de l'organisation des **éditions de projet** auxquelles votre entreprise s'engage à participer. JobRoad garantit à ses Ambassadeurs et membres que, après l'organisation d' une journée de projet dans leur région, les candidats présentant le bon profil seront orientés vers eux en vue d' un éventuel emploi.

2.2.5 Accès aux trajets de formation

Les trajets de formation actuellement disponibles sur le marché, où JobRoad assure un afflux et un flux de qualité, sont ouverts à toutes les entreprises et collectivités.

En plus, JobRoad est en mesure d'organiser un trajet de formation **sur mesure** pour votre entreprise.

2.2.6 Ateliers « Diversité sur le lieu de travail' dans votre entreprise ou organisation

En tant qu' Ambassadeur, vous bénéficiez d' une **réduction de 10 %** sur le droit d'inscription aux ateliers "diversité sur le lieu de travail". Vu notre reconnaissance en tant que prestataire de services auprès du portefeuille PME (20-30 %), vous pourriez en plus bénéficier d' une **réduction supplémentaire**. Notre équipe pourra vous donner plus d' info.

Consultez l' offre variée des ateliers via www.jobroad.be/downloads.

2.3 Engagements de JobRoad

Envers ses Ambassadeurs l' AISBL JobRoad s'engage à :

- les inviter à l'assemblée générale
- les mentionner sur le site Web, dans la newsletter et sur les médias sociaux (JobRoad-community)
- leur attribuer un label de qualité
- les informer sur les éditions de projet prévues dans la région concernée
- leur proposer pour un emploi éventuel des candidats qui disposent du profil approprié, après l'édition de projet,
- les informer des trajets de formation
- leur donner accès aux ateliers à un tarif réduit

3. Contact

Plus d'info et/ou inscription via :



Joachim Commeene

PDG JobRoad AISBL

joachim.commeene@jobroad.be

+32 477 63 02 88

Bijenstraat 6B

9051 Saint-Denijs-Westrem



INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL

4. Formulaire Ambassadeur 2022

Pour accord

Je, soussigné(e), [nom, prénom]

.....

[fonction au sein de l'entreprise]

.....

déclare que [nom de l'entreprise]

.....

[adresse]

.....

.....

[numéro d'entreprise]

.....

[numéro TVA]

.....

[nom personne de contact au service financier ou à la comptabilité]

.....

souhaite devenir Ambassadeur auprès de l'ASBL JobRoad.

Le nouvel Ambassadeur s'engage à payer la somme de 1 000 euros (+ TVA) de cotisation pour 1 an d'adhésion sur le compte de l'association internationale à but non lucratif JobRoad.

Déductibilité fiscale (*):

Cette adhésion est conforme aux principes généraux de la déductibilité des frais professionnels suivant l'article 49 du CIR92. L'adhésion est 100 % déductible fiscalement

(*) si d'application

Numéro de compte JobRoad ASBL BE68 7370 5052 6434

Fait à..... le...../...../.....

Signature (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")